



A/s de mes droits d'epouse sans enfants

Par **esperance**, le **22/12/2009** à **20:09**

Bonjour,

je suis marieeavec un francais d origine algerienne il à un enfant d une 1ere union en garde alternee moi il veut pas me donner un enfant,il ne veut mettre aucun papier aux noms de s 2 epoux tous cela pour garder les droits de son fils ,malheureusement moi je mange et je dort pas plus aucun autre droit je demande est ce qu il peut laisser l appartement à son fils quand il grandira il na que 11 ans c est une location et si le mari disparaît est ce que je peux garder l appartement vis à vis qu elle est à son nom il peut me mettre à la porte quand il veut quels sont mes droits une femme sans enfants on est maries officiellement merci de me renseigner

Par **Marion2**, le **22/12/2009** à **21:20**

Bonsoir,

Vous êtes mariés, donc votre mari ne peut pas vous mettre à la porte.

Vous êtes en location et non propriétaire, donc son fils ne pourra pas bénéficier de cet appartement.

Si votre mari venait à décéder, vous pouvez sans problème rester dans ledit appartement.

Même s'il refuse d'indiquer vos deux noms sur les papiers, ça ne donne aucun avantage à son fils sur l'héritage.

Ne vous inquiétez pas.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, contactez votre mairie, il y a des

permanences juridiques gratuites où vous pourrez poser vos questions .

Cordialement.

Par **esperance**, le **27/12/2009** à **11:16**

merci pour la reponse d'apres ce que j'ai lu sur ce forum ceux qui ont une carte sejour vie privee et familiale une fois divorcée je n aurais plus droit à cette carte,meme si mon conjoint c est lui qui ne veut plus continuer le vie du couple pour garder tous ces droits à son fils qui n a que 11 ans et que dois je faire apres que j aurais divorcer je ne travaille qu en interim 400 euros par mois ni logement ni famille en france guidez moi svp merci

Par **Marion2**, le **27/12/2009** à **11:49**

Bonjour,

Contactez votre mairie afin de connaître les permanences juridiques gratuites.

Cordialement.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **11:51**

[fluo]CIDFF 93 [/fluo]

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

1, rue Pierre Curie 93120 La Courneuve

Tél : 01 48 36 99 02

Bonjour, contactez cette Association, ils pourront vous aider, bonne fete de fin d'année à vous.